



Journal des débats de l'Assemblée nationale

39^e législature, 2^e session (début : 23 février 2011)

Le jeudi 14 avril 2011 - Vol. 42 N° 17

Déclaration de la députée de La Pinière soulignant le 50^e anniversaire d'Amnistie internationale

Mme Houda-Pepin: M. le Président, Amnistie internationale a lancé, il y a deux semaines, à Montréal, la programmation de ses activités, dans le cadre de son 50^e anniversaire, pour rendre hommage à ces bénévoles qui luttent pour les droits de la personne. Amnistie internationale, c'est plus de 3 millions d'adhérents et de donateurs à l'oeuvre dans plus de 150 pays et territoires, notamment au Québec. Fondée en 1960, suite à l'emprisonnement abusif de deux étudiants portugais qui ont osé porter un *toast à la liberté*, cette organisation non gouvernementale, qui repose sur l'impartialité et l'indépendance, n'a cessé de mobiliser l'opinion publique. Ses interventions contre les violations des droits de la personne et la torture lui ont permis de faire libérer des dizaines de milliers de prisonniers dans le monde. Elles lui ont valu aussi de recevoir plusieurs prix, notamment le prix Nobel de la paix et bien d'autres distinctions. Le 30 mars dernier, j'ai accepté de porter un *toast à la liberté* pour saluer ce 50^e anniversaire et dire merci à toute l'équipe d'Amnistie internationale section Québec qui fait preuve de leadership exemplaire en matière de solidarité internationale.